

Tables de concertation et stratégies régionales sur les espèces exotiques envahissantes floristiques : Une bonne nouvelle pour la biodiversité au sud du 49e parallèle

Saint-Jérôme, le 16 avril 2025 – Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) se réjouit du financement de 9,75 millions de dollars octroyé par le gouvernement du Québec au Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), dans le cadre du Plan nature 2030, pour mobiliser les régions dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) floristiques. Mme Agnès Grondin, adjointe parlementaire du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette (volets protection de l'eau et biodiversité), en a fait l'annonce au Forum interrégional - Comprendre et agir ensemble contre les espèces exotiques envahissantes, qui a eu lieu le 20 mars en Montérégie.

Une enveloppe qui répond aux besoins

Si plusieurs initiatives locales ont vu le jour grâce à l'engagement des organismes environnementaux, des MRC, des municipalités et des associations de riverain-e-s, il était essentiel d'aller plus loin. Ce financement, véritable soutien aux régions, permettra une approche coordonnée des parties prenantes pour identifier les espèces prioritaires et les moyens d'action communs en matière de prévention, de détection et de contrôle des EEE floristiques afin de protéger la nature et la biodiversité du Québec.

L'ensemble des conseils régionaux de l'environnement (CRE) s'engagent notamment à :

- Offrir un cadre propice à l'élaboration de stratégies régionales et de plans d'action ;
- Animer des tables de concertation régionale ;
- Organiser des forums régionaux et interrégionaux pour veiller au transfert de connaissances ;
- Présenter une plateforme d'information publique pour un accès simplifié aux outils et à la connaissance ;
- Établir un calendrier d'actions de prévention et de détection selon les priorités identifiées dans chacune des régions ;

« Nous accueillons avec beaucoup d'enthousiasme ce financement sur quatre ans pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes dans les Laurentides. Celles-ci représentent en effet une importante menace pour l'environnement mais aussi pour l'économie. Pensons notamment aux conséquences de l'envahissement de nos lacs par le myriophylle à épis » Anne Léger, directrice générale du CRE Laurentides.

En savoir plus :

- [Communiqué du MELCCFP](#)

- [Informations sur la gestion des espèces exotiques envahissantes](#)

- Le projet « Soutien aux régions dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes floristiques 2025-2028 » s'inscrit dans le cadre de la mesure « soutenir les partenaires locaux et régionaux dans leurs efforts de prévention et de détection des espèces exotiques envahissantes » prévue au Plan nature 2030. [Consulter le Plan nature 2030](#)

À propos du CRE Laurentides :

Le CRE Laurentides est le porte-parole des intérêts environnementaux de la région. Il tisse un réseau entre le monde municipal, les organismes, les associations et les individus. Il favorise les échanges, la concertation et l'entraide de ses membres. Il consulte le milieu, cerne les priorités régionales et propose des solutions concrètes aux problématiques identifiées. Si vous souhaitez être informés des nouvelles en environnement de votre région et soutenir la mission, devenez membre dès aujourd'hui en consultant le www.crelaurentides.org

Source

Anne Léger, directrice générale
anne.leger@crelaurentides.org

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les dix-sept conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Depuis plusieurs années, les CRE mobilisent les acteurs régionaux pour faire avancer la réflexion, développer les connaissances, favoriser le maillage et la concertation autour d'enjeux environnementaux et climatiques, dans le but d'encourager et faciliter le passage à l'action.